

<https://47.snuipp.fr/Circulaire-RASED-copie-a-revoir>



# **Circulaire RASED : copie à revoir !**

- Métier - Rased, Psychologues, ASH -

Date de mise en ligne : jeudi 10 avril 2014

Dernière mise à jour : 0000

---

**Copyright © FSU-SNUipp 47 - Tous droits réservés**

---

# Une première rencontre entre la DGESCO [1] et les organisations syndicales des enseignants et des IEN a eu lieu mardi 8 avril autour d'un projet de circulaire pour la définition des missions des personnels RASED, projet qui ne nous a été fourni que le jour même !

Le SNUipp-FSU a soulevé de nombreux points de désaccords avec cette première proposition tant sur la forme que sur le fond.

Il a démontré que cette circulaire n'était pas en adéquation avec les conclusions du groupe de travail n°2 qui avait conduit à la rédaction finale des fiches métiers RASED.

Elle constituait même un véritable retour en arrière qui l'a amené à intervenir fortement sur les points suivants :

- Une économie générale de la circulaire qui contenait des confusions, des contradictions, des répétitions... imposant de fait une grande réécriture.
- Un cloisonnement des aides spécialisées alors qu'elles avaient toujours été pensées dans les circulaires de 2002 et 2009 comme complémentaires afin de répondre à la complexité des aides à apporter à l'élève en difficulté.
- Une définition bancale d'un pôle ressource de circonscription concernant la place des membres du RASED
- Une aide spécialisée indiquée comme devant être majoritairement réalisée dans la classe alors que ce point avait été arbitré différemment lors du travail sur les fiches métiers.
- Des interventions des enseignants spécialisés possibles en dehors du temps de classe alors qu'il n'en avait pas été question en décembre.
- Des terminologies nouvelles et lourdes de sens, pour désigner les fonctions : « postes spécialisés pour la grande difficulté scolaire » pour les maîtres E ou « postes spécialisés d'aide à la gestion des comportements » pour les maîtres G.
- Des incompréhensions concernant les psychologues, toujours appelés « psychologues scolaires » dans ce 1er projet de circulaire alors que la loi puis les fiches métiers mentionnent dorénavant « psychologues de l'EN ». Le SNUipp-FSU note la volonté de les inscrire dans le travail du RASED mais remet en cause la suppression de la circulaire spécifique pour les psychologues de 1990 alors que des discussions doivent avoir lieu sur le recrutement, la formation et l'évolution statutaire

Dans l'attente du groupe de travail psychologues, la circulaire de 1990 doit être maintenue.

Aussi le SNUipp-FSU a-t-il demandé au ministère de revoir l'écriture de cette circulaire tant sur le fond que sur la forme. Il a tout de même souligné que le travail à partir de deux axes de missions, l'un centré sur l'aide aux élèves et l'autre sur l'aide aux équipes, pouvait être pertinent.

Mais il a insisté sur l'articulation nécessaire des deux types d'aide, précisant qu'on ne pouvait tel que cela était présenté centrer la mission des maîtres G sur la seule aide aux équipes.

Le SNUipp-FSU attend donc la réécriture que le ministère s'est engagé à fournir aux organisations syndicales bien en amont du prochain groupe de travail qui aura lieu le 13 mai 2014.

---

[1] Direction Générale de l'Enseignement SCOLAIRE